

Parcs et jardins sans tabac : 6 parcs parisiens en expérimentation

Mardi 10 juillet, la Ville de Paris lance l'expérimentation de parcs sans tabac pendant 4 mois: 6 parcs ont été retenus en concertation avec les Mairies d'arrondissement. Ce dispositif permettra notamment de lutter contre le tabagisme passif, et ainsi d'offrir aux Parisiennes et aux Parisiens un environnement de qualité et de profiter des espaces verts de la Ville.

Depuis le début de la mandature, la Ville multiplie les actions pour faire de Paris une capitale responsable, accueillante et où il fait bon vivre pour tous. Parmi les grandes mesures déjà réalisées : l'interdiction depuis 2015 de fumer à proximité des aires de jeux pour enfants au risque d'être verbalisé de 38 euros et 68 euros en cas d'abandon de mégot, comme dans le reste de la capitale. Cette interdiction a été mise en place après une expérimentation menée pendant un an dans le 14^e arrondissement parisien.

Pour aller encore plus loin, le Conseil de Paris a voté mardi 3 juillet l'expérimentation de parcs sans tabac. Après une forte mobilisation des Mairies d'arrondissement, les parcs en expérimentation qui devaient être au nombre de 4 seront finalement 6:

- Jardin Anne Franck (3^e)
- Jardin Yilmaz Güney (10^e)
- Square Trousseau (12^e)
- Square Henri Cadiou (13^e)
- Parc Georges Brassens (15^e)
- Square des Batignolles (17^e)

Ce dispositif a pour objectifs de sensibiliser le public parisien aux enjeux du tabagisme passif, mais aussi d'améliorer la propreté et le cadre de vie de tous, qu'il s'agisse de personnes en promenade ou encore de sportifs faisant leur jogging. Bien qu'aucune verbalisation ne soit inscrite dans le cadre de ce dispositif expérimental, les agents municipaux, et notamment les agents d'accueil et de surveillance des parcs et jardins, auront pour mission de sensibiliser les fumeurs et d'informer les usagers. Des panneaux d'information seront également installés à chaque entrée des 6 jardins concernés.

« Plus concrètement, cette mesure permettra de faire face à un réel enjeu de santé publique et de réagir ainsi au fléau que représente le tabagisme passif, notamment chez les enfants à travers une expérimentation dans 6 espaces verts parisiens », explique Pénélope Komitès,

adjointe à la Maire chargée des Espaces verts, de la nature en ville, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et des affaires funéraires.

À la suite de l'expérimentation, une évaluation sera menée afin d'obtenir des retours concrets et d'envisager la poursuite du projet sur le long terme.

Contact presse : Perrine Boiton / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61